

Réf: Dossier 225201

Avis de constitution

SOCIETE « FAM SERVICES MONÉTIQUES ET INFORMATIQUES » en abrégé « FAMSI »

Siège ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER SICOGI NORD

EST APPARTEMENT 62 - 17 BP 726 Abidjan 17, Lot 1, Ilot

1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/11/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FAM SERVICES MONÉTIQUES ET INFORMATIQUES » en abrégé « FAMSI »

Objet :
- Informatiques
- Monétiques
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tout fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI QUARTIER SICOGI NORD
EST APPARTEMENT 62 - 17 BP 726 Abidjan 17, Lot 1, Ilot 1

Dirigeant(s) M AMBLARD JEAN MARC OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-13332 du 11/12/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°87295/GTCA/RC/2023 du 11/12/2023

